



GRAND VERDUN : aide au permis de conduire

Les jeunes inscrits à la Mission Locale du Nord Meusien, peuvent bénéficier d'une aide du Grand Verdun pour aider au financement du permis de conduire « type B » (pour les majeurs) ou la formation permis AM scooter 50 cm³ (pour les mineurs 16-17 ans).

Thème(s): Mobilité et transport

Public ciblé: Jeunes adultes

Trois raisons pour présenter l'action:

- 1) Lever un frein crucial à l'insertion socio-professionnelle des jeunes : la mobilité via l'obtention du permis de conduire voiture,
- 2) Développer l'esprit citoyen de la jeunesse,
- 3) Recréer du lien social et rompre l'isolement du public jeune.

Descriptif de l'action:

Les jeunes inscrits à la mission locale du Nord Meusien, peuvent bénéficier d'une aide du « Grand Verdun », pour aider au financement du permis de conduire « Type B » (pour les majeurs) ou la formation permis AM scooter 50 cm³ (pour les mineurs 16-17 ans). Celui-ci doit être passé dans une auto-école conventionnée avec le Grand Verdun. Le montant de l'aide est de 1000 € et fait l'objet d'un examen en commission.

En échange, le jeune doit présenter un engagement bénévole de 70 heures portant sur un travail d'intérêt collectif. Ce bénévolat est engagé au profit d'une commune du Grand Verdun ou d'une association ou d'une maison de retraite (ayant son activité sur le territoire du Grand Verdun), afin d'apporter sa contribution à la collectivité. Les jeunes bénéficiaires doivent être âgés de 16 à 25 ans et ne pas disposer de ressources familiales ou personnelles suffisantes pour financer la formation à la conduite.

Plus d'informations
